



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'une véloroute entre Damparis et Abergement-la-Ronce

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom **THOMAS**

Prénom **MICHEL**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

**DEPARTEMENT DU JURA**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

**Monsieur le Président du Conseil Général du Jura**

RCS / SIRET **223900101000362**

Forme juridique **Collectivité Territoriale**

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<p><b>Rubrique n°51</b> a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares.</p>	<p>Défrichements portant sur une superficie totale de: <b>1.4 ha</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p>L x l --&gt; 2800 mètres x 5 mètres = 1.4 ha</p> </div>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Dans le cadre de la réalisation de l'Euroveloroute 6, le Département du Jura souhaite aménager le long de route départementale D220 une véloroute sur 3 mètres de large.

Ce projet nécessite le déboisement sur 5 mètres de large des propriétés situées "coté nord" de la route départementale.

## 4.2 Objectifs du projet

- La réalisation d'un véritable réseau de véloroutes dans le Jura a des objectifs multiples:
  - Apporter une alternative aux modes de transport émetteur de gaz à effet de serre.
  - Promouvoir, par des aménagements qualitatifs et sécurisés, l'activité physique.
  - Développer l'attractivité des territoires traversés.
  - Diversifier l'offre touristique du département.

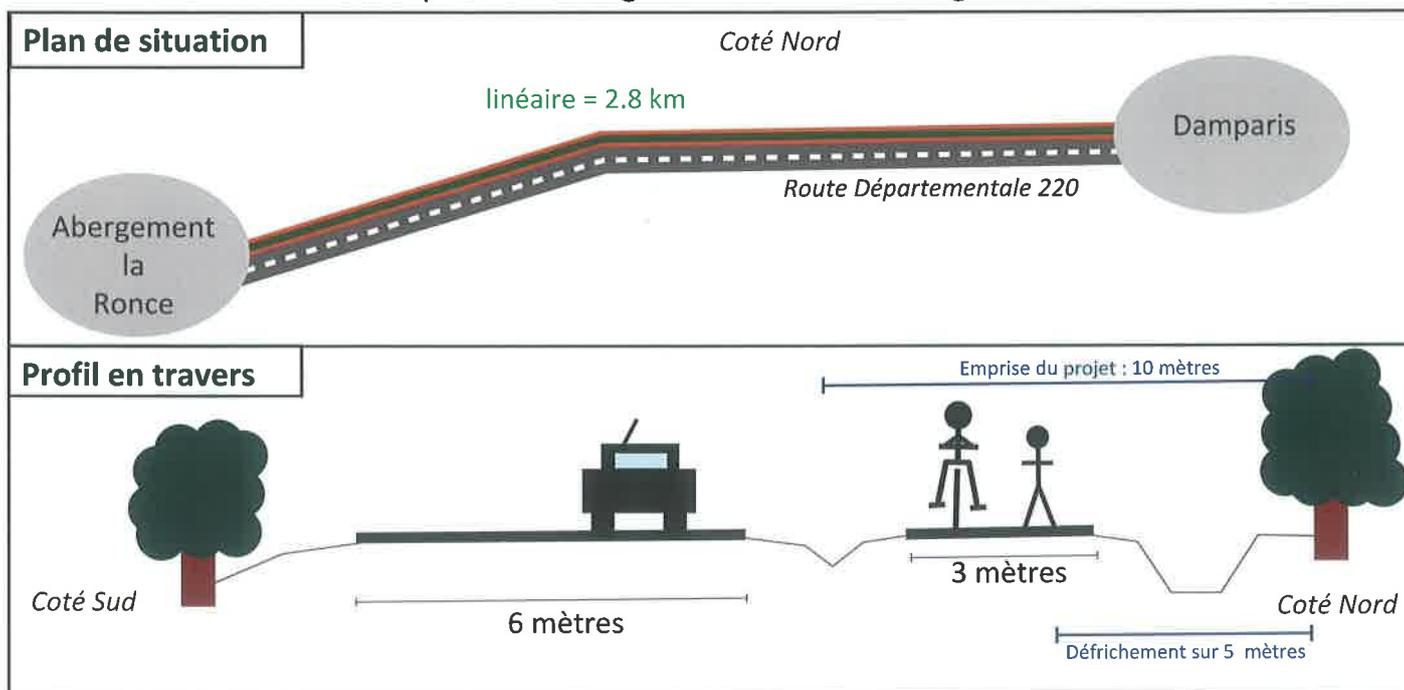
## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'Eurovéloroute 6 est aujourd'hui l'itinéraire cyclable le plus fréquenté en Europe.

Il traverse le nord du département du Jura depuis l'Abergement la Ronce coté ouest à Evans coté Est sur 54 kilomètres.

Aujourd'hui en raison du plan de prévention des risques technologiques de l'entreprise SOLVAY le Conseil général ne peut plus utiliser les berges du canal du Doubs et souhaite aménager l'Euroveloroute 6 entre Damparis et l'Abergement-la-Ronce le long de la RD 220



### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le tronçon Abergement la Ronce - Damparis deviendra un tronçon aménagé en "site propre" et sécurisé de l'Euroveloroute 6 reliant Nantes à la mer Noire.

Il deviendra ainsi un axe privilégié pour les piétons, cyclistes, rollers des habitants du secteur ainsi que pour les cyclotouristes itinérants.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau  
 - Rubrique 2.1.5.0  
 Rejet d'eaux pluviales supérieur a 1 ha, mais inférieur à 20 ha

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Dossier d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de l'aménagement de la vélotoute	2.8 kilomètres
Largeur de la véloroute	3 mètres
Nombre d'ouvrages rénovés	1
Surface déboisée	Environ 1.4 ha (2800 x 5)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

- Damparis  
 - Champvans  
 - Abergement-la-Ronce

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 5°23'28.58"E Lat. 47° 4'39.19"N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : (Abgt la Ronce) Long. 5°22'15.51"E Lat. 47° 4'20.49"N

Point d'arrivée : (Damparis) Long. 5°24'19.38"E Lat. 47° 4'32.55"N

Communes traversées :

- Damparis  
 - Champvans  
 - Abergement-la-Ronce

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les surfaces de terrain "en friche" ou boisées qui seront aménagées servent actuellement d'accotement à la route départementale D220.



Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

**Les 3 communes concernées ont un Plan Local d'Urbanisme:**

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

**Commune de Damparis:**

PLU révisé et approuvé en date du 21 novembre 2011

Voir en annexe: articles du PLU concernant les parcelles concernées

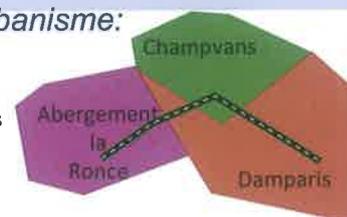
**Commune de Champvans:**

PLU en vigueur approuvé en date du 30 juin 2008

**Commune de Abergement-la-Ronce:**

PLU révisé et approuvé en date du 12 février 2013

Voir en annexe: articles du PLU concernant les parcelles concernées



Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

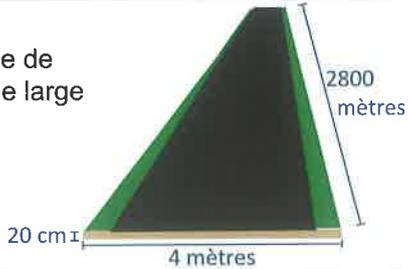
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

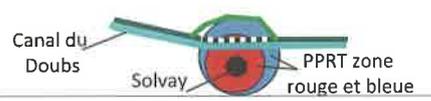
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tronçon B est en contact avec deux zones humides décrites dans l'inventaire de la Fédération départementale de chasse (en bleu sur la carte n°6) : GU09 et GU19. Ces zones humides sont des zones boisées. 								
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les trois communes, Damparis, Champvans et Abergement la Ronce sont concernées par le Plan de Prévention des Risques Technologiques de la société Solvay (zone bleue).								
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Captage d'eau le plus proche situé à 2.3 km du projet.								
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>								
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 sites Natura 2000 superposés sont situés à 4 kilomètres du projet. <table border="1" data-bbox="609 1675 1513 1736"> <tr> <td>ZSC</td> <td>FR4301323</td> <td>Basse vallée du Doubs</td> <td>4 km</td> </tr> <tr> <td>ZPS</td> <td>FR4312007</td> <td>Basse vallée du Doubs</td> <td>4 km</td> </tr> </table> <p>Au vu de la distance et des travaux envisagés, le site de la Basse vallée du Doubs n'est pas concerné directement par des impacts sur son patrimoine naturel.</p>	ZSC	FR4301323	Basse vallée du Doubs	4 km	ZPS	FR4312007	Basse vallée du Doubs	4 km
ZSC	FR4301323	Basse vallée du Doubs	4 km								
ZPS	FR4312007	Basse vallée du Doubs	4 km								
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><u>Estimation</u> A raison d'une couche de réglage de 20 cm sur 2.8 km sur 4 mètres de large</p> $0.2 \times 2800 \times 4 = 2\,240 \text{ m}^3$ 
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir bilan avifaune et entomologique réalisé au printemps 2014 en Annexe 10.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts non substantiels à condition de gérer au mieux la période de travaux et de respecter les mesures d'évitement prescrites par le dossier d'incidence.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts du projet de réalisation de la véloroute sur 400 mètres en zones humides (GU19). $400 \times 4 = 1600 \text{ m}^2 = 16 \text{ ares}$ Déboisement sur $(2800 \text{ m} \times 5 \text{ m}) = 1.4 \text{ ha}$ . Dossier de demande de distraction du régime forestier déposé auprès de l'Office Nationale des Forêts.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a justement pour objectif de permettre au tracé de l'Eurovéloroute 6 de ne pas franchir la zone rouge défini par le Plan des Risques Technologiques de la société Solvay.  — Euroveloroute 6 •• Ancien tracé — Projet de tracé
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Zone de sismicité faible  - Plan de Prévention des Risques d'Inondations Aucune des 3 communes n'est concernées par un PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bruit modéré des engins de chantier durant la période de travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Concernant la faune:</u> Période de travaux définie par l'étude environnementale  <u>Concernant les habitations:</u> Pas d'habitations à proximité
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la période de travaux - Compactage des matériaux de terrassement
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emissions de gaz d'échappement des engins de chantier durant la période de travaux
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets hydrauliques liés à la création d'une voirie sur 2800 mètres Surface: $2800 \times 3 = 8400 \text{ m}^2 = 0.84 \text{ ha}$
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une attention particulière sera portée sur cet aspect avec la réalisation par l'entreprise en charge des travaux d'un SOSED (Schéma d'Organisation et de Suivi de l'Évacuation des Déchets).
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une attention particulière sera portée sur l'intégration paysagère de la véloroute entre la route départementale existante et la lisière du bois.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction de 1.4 ha de surface boisée engendrant une faible réduction d'activité liée à l'exploitation forestière.

### 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le volonté d'aménager une véloroute sur 2.8 km le long de la Départementale 220, **devrait dispenser le projet d'une étude d'impact.**

En effet, malgré le défrichement de 1.4 hectares de bois de lisière, l'aménagement de la véloroute se fera le long d'une route existante et ne produira aucun effet de coupure supplémentaire pour le milieu naturel.

Ainsi les deux fossés humides seront laissés en l'état et non busés, conservant ainsi intact l'habitat des amphibiens notamment.

Concernant la réalisation des travaux, le département du Jura respectera l'ensemble des mesures prescrites par l'étude environnementale réalisée au printemps 2014.

- Mesures calendaires concernant la période de travaux (hors période de reproduction des groupes d'espèces protégées les plus sensibles).
- Délimitation de l'emprise des travaux.
- Maîtrise des risques de pollution.
- Végétalisation des accotements
- Gestion des espèces invasives
- Gestion de la voie aménagée

En phase exploitation, la nature des trafics engendrés (piétons et cyclistes) ne provoquera pas d'effets néfastes substantiels.

Enfin l'entretien de la voie se fera de façon raisonnée et mécaniquement sans recours à des produits phytosanitaires.

#### Remarque:

L'étude amphibien est en cours de réalisation et s'achèvera au printemps 2015, à la suite de la période de reproduction de ce groupe faunistique.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<b>X</b>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<b>X</b>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<b>X</b>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<b>X</b>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6. Étude environnementale réalisée au printemps 2014
7. Cartes "habitats, contraintes et incidences"
8. Documents d'urbanisme A. Documents d'urbanisme relatif à la commune de Abergement-la-Ronce B. Documents d'urbanisme relatif à la commune de Damparis
9. Carte de localisation des zones humides
10. Bilan avifaune et entomologique

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

**Lons le saunier**

le,

**3 novembre 2014**

Signature

